

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Période du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2008**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers de dirhams)

Exercice clos	Note	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires		4 913 922	4 356 128
Autres produits de l'activité			
Produits des activités ordinaires		4 913 922	4 356 128
Achats	6	1 633 780	1 422 080
Autres charges externes	6	389 590	405 558
Frais de personnel	7	336 795	324 211
Impôts et taxes		44 150	48 625
Amortissements et provisions d'exploitation	8	260 766	261 051
Autres produits et charges d'exploitation		(42 677)	(9 943)
Charges d'exploitation courantes		2 622 404	2 451 583
Résultat d'exploitation courant		2 291 518	1 904 546
Cessions d'actifs		(11 379)	(41 810)
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(2 028)	6 806
Autres produits et charges d'exploitation	9	(13 407)	(35 004)
Résultat d'exploitation		2 278 111	1 869 541
Coût de l'endettement financier net			
Autres produits financiers		58 436	45 198
Autres charges financières		18 431	6 532
Résultat financier	10	40 005	38 666
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		2 318 117	1 908 207
Impôts sur les bénéfices	11	570 498	410 100
Impôts différés	11	62 963	45 819
Résultat net des entreprises intégrées		1 684 656	1 452 289
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		1 472	
Résultat net des activités poursuivies		1 686 128	1 452 289
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat de l'ensemble consolidé		1 686 128	1 452 289
Intérêts minoritaires		3 511	2 816
Résultat net - Part du Groupe		1 682 617	1 449 473
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période	12		
- de base	12	96,9	83,5
- dilué	12	96,9	83,5

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Note	31-déc-08	31-déc-07
Goodwill	13	6 168	6 168
Immobilisations incorporelles	14	47 791	25 695
Immobilisations corporelles	15	6 417 396	5 233 418
Immeubles de placement			
Titres mis en équivalence	16	2 326	
Autres actifs financiers	17	100 849	84 739
- Prêts et créances		100 849	84 739
Créances d'impôts sur les sociétés		0	19 492
Impôts différés actifs		7 370	9 542
Autres débiteurs non courants			
Actif non courant		6 581 900	5 379 054
Autres actifs financiers		18 504	9 188
- Instruments dérivés de couverture	25	18 504	9 188
Actifs non courants détenus en vue de la vente			
Stocks et en-cours	18	477 216	380 107
Créances clients	19	504 432	407 198
Autres débiteurs courants	19	164 799	136 652
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	99 394	1 178 193
Actif courant		1 264 344	2 111 338
TOTAL ACTIF		7 846 244	7 490 392

(en milliers de dirhams)

PASSIF		31-déc-08	31-déc-07
Capital		1 746 911	1 746 911
Primes d'émission et de fusion			662 829
Réserves		2 175 671	1 714 920
Ecart de conversion			
Résultat net part du groupe		1 682 617	1 449 473
Capitaux propres (part du groupe)		5 605 200	5 574 133
Intérêts minoritaires		8 056	6 913
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		5 613 256	5 581 046
Provisions	21	72 882	75 970
Avantages du personnel	22	258 906	276 032
Dettes financières non courantes	23	0	0
Dettes d'impôts sur les sociétés		154 617	126 223
Impôts différés Passifs		664 072	594 045
Dettes fournisseurs non courantes			
Autres créditeurs non courants			
Passif non courant		1 150 477	1 072 269
Provisions	21	8 190	16 974
Dettes financières courantes		5 084	4 580
- Instruments dérivés de couverture	25	5 084	4 580
Dettes fournisseurs courantes	24	509 886	420 177
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente			
Autres créditeurs courants	24	559 351	395 346
Passif courant		1 082 511	837 077
TOTAL PASSIF		7 846 244	7 490 392

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
	(en milliers de dirhams)							
Au 1er janvier 2007	476 431	662 829	-10 141	4 215 663		5 344 782	8 891	5 353 673
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur								
Variation de capital	1 270 480			-1 270 480				
Dividendes distribués				-1 221 335		-1 221 335	-4 790	-1 226 124
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés (*)				1 213	1 449 473	1 450 686	2 812	1 453 498
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2007	1 746 911	662 829	-10 141	1 725 061	1 449 473	5 574 133	6 913	5 581 046
Au 1er janvier 2008	1 746 911	662 829	-10 141	3 174 534		5 574 133	6 913	5 581 046
Variation de capital								
Dividendes distribués		-662 829		-1 012 167		-1 674 996	-2 409	-1 677 405
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				23 446	1 682 617	1 706 063	3 552	1 709 615
Résultat de l'exercice								
Ecarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 Décembre 2008	1 746 911	0	-10 141	2 185 813	1 682 617	5 605 200	8 056	5 613 256

(*) Etat des produits et charges comptabilisés

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

(en milliers de dirhams)

	Au 31 Decembre 2008	Au 31 Decembre 2007
Résultat de la période	1 686 128	1 452 289
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	32 767	4 652
Impôt différé sur les écarts actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-9 235	-3 443
Changement de périmètre	-45	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	23 487	1 209
Total des produits et charges comptabilisés	1 709 615	1 453 498
Dont part du groupe	1 706 063	1 450 686
Dont part des minoritaires	3 552	2 812

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers de dirhams)

	31-déc-08	31-déc-07
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 686 128	1 452 289
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	266 658	219 595
Résultats des sociétés mises en équivalence	(1 472)	
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	11 379	41 810
Capacité d'autofinancement	1 962 693	1 713 695
Incidence de la variation du BFR	70 300	185 199
Impôts différés	62 963	45 819
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 095 956	1 944 712
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	1 514 037	810 287
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(16 685)	(25 040)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 497 352	785 248
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	1 674 996	1 221 335
Dividendes payés aux minoritaires	2 408	4 790
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	1 677 404	1 226 124
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(1 078 799)	(66 659)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	1 178 193	1 244 852
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	99 394	1 178 193
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(1 078 799)	(66 659)

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	9
<u>NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	9
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	11
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ...	25
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	26
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	27
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	28
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	29
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	30
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	30
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	32
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	32
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	33
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	34
<u>NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	34
<u>NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	35
<u>NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS</u>	36
<u>NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	36
<u>NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	37
<u>NOTE 21. PROVISIONS</u>	37
<u>NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	38
<u>NOTE 23. DETTES FINANCIERES</u>	40
<u>NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	40
<u>NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	41
<u>NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	42
<u>NOTE 27. PARTIES LIEES</u>	42
<u>NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	43

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lafarge Ciments est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, Lafarge Ciments dispose d'une capacité de production supérieure à 6,5 millions de tonnes par an et détient plus de 42 % de part de marché. Le groupe Lafarge Ciments est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Granulats & Bétons.

L'action Lafarge Ciments est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "Lafarge Ciments" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société Lafarge Ciments et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2009.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Les ventes de ciment, qui ont été sérieusement affectées par les fortes intempéries enregistrées sur les marchés naturels de Lafarge à la fin du dernier trimestre 2008, ont progressé de 6,2% par rapport à 2007.

Lafarge Ciments a eu à faire face à la forte hausse du coût des intrants et en particulier le coke de pétrole (+44%) et la sacherie (+18%). Mais la poursuite des actions de réduction de coûts, l'utilisation de l'outil industriel au maximum de ses capacités et l'amélioration significative des performances ont permis de porter la progression du résultat courant à 20,3%.

PERSPECTIVES

L'incertitude sur l'évolution de la crise financière internationale et sur l'intensité de sa répercussion sur l'économie marocaine nécessite une prudence certaine dans les prévisions que l'on peut faire pour 2009. Depuis le mois d'août 2008, le rythme de la croissance de la demande de ciment a connu un net ralentissement que le début de l'année 2009 semble confirmer.

Toutefois, l'importance des besoins en logements, la volonté des Pouvoirs Publics d'y faire face, les travaux d'infrastructures engagés, et le flux – même ralenti – d'investissements nationaux et étrangers, nous laissent espérer un redressement de la demande en ciment.

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de l'important plan d'investissements défini pour les prochaines années, plusieurs équipements ont été ou vont être démarrés dans les mois qui viennent :

Le nouveau broyeur de l'usine de Tanger a été démarré au second semestre 2008 dans d'excellentes conditions. La capacité de l'usine a été ainsi portée à 1,2 Mt de ciment.

Deuxième ligne de production à Tétouan : à fin février 2009 ont commencé les essais à vide de la nouvelle ligne de cuisson qui devrait être opérationnelle en mai 2009. Le nouveau broyeur ciment devrait par ailleurs démarrer en juillet 2009. La capacité de production de l'usine de Tétouan sera ainsi portée à 2 Mt.

Parc éolien de Tétouan : du fait de la suppression de la limite de 10 MW pour l'autoproduction d'électricité, nous avons engagé l'extension de ce parc éolien. La mise en service de 4 éoliennes de 2 MW chacune est effective depuis décembre 2008 ; une seconde extension de 14 MW sera opérationnelle en juin 2009. Lafarge Ciments poursuivra son investissement dans les énergies renouvelables et en faveur du développement durable au travers du partenariat qu'il a contracté avec Nareva sur de nouveaux gisements éoliens.

Enfin, le Conseil a pris connaissance de l'avancement de l'investissement engagé à Ben Ahmed et des négociations en cours sur les augmentations de capacité susceptibles de répondre à l'évolution de la demande.

PERIMETRE

Au cours de l'année 2008, le périmètre du Groupe Lafarge Ciments a connu l'entrée d'une nouvelle entité « Ecocim », fruit d'un partenariat conclu avec Ciment du Maroc et Asment de Temara dans le but de créer une plateforme pour la gestion des déchets et des combustibles de substitution.

Le Groupe détient Ecocim à hauteur de 45%, sur laquelle il exerce une influence notable. Elle est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Liste des sociétés consolidées :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Lafarge Ciments	Ciment	99,99%	Intégration globale
Lafarge Cementos	Ciment	98,24%	Intégration globale
Lafarge Bétons	Béton	99,18%	Intégration globale
Lafarge Granulats	Granulats	99,99%	Intégration globale
Ecocim	Autres	45,00%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Lafarge Ciments sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

L'interprétation et les amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2008 :

- l'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 ;
- les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatifs au reclassement d'actifs financiers, d'application obligatoire à compter du 1er juillet 2008.

L'application de cette interprétation et de ces amendements n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation, en particulier, aucune des normes et interprétations, ni aucun des amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2008 :

- l'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;

- l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

Le Groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes et interprétations ou amendements.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation des ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode la mise en équivalence les entités sur lesquelles il exerce une influence notable.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée en intégration proportionnelle.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lafarge Ciments est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;

- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

Depuis le 1er janvier 2006, le Groupe n'a pas procédé à des regroupements d'entreprises.

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs acquis par contrat de location financement.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur étaient une unité de production.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une

transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ». Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisée en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ;
et
(b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions

économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en oeuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision

évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Ecocim est une nouvelle entrée en périmètre comme cité ci-dessus en note 2.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2008.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à des acquisitions d'entités au cours de l'année 2008.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe Lafarge Ciments est le secteur d'activité.

5.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe Lafarge Ciments est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche ciments produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche Granulats & Bétons produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques

L'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus. Le Groupe n'opérant qu'au Maroc, le deuxième niveau d'information sectorielle par zone géographique n'est pas applicable.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2008

2008		GRANULATS	Eliminations	
En Milliers de MAD	CIMENTS	& BETONS	inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 607 279	497 991	-191 347	4 913 922
Autres produits de l'activité				0
Total produits des activités ordinaires	4 607 279	497 991	-191 347	4 913 922
Résultat des activités opérationnelles	2 053 764	224 348		2 278 111
Résultat financier	40 262	-256		40 005
Résultat des mises en équivalence	1 472			1 472
Impôts	624 804	8 656		633 461
Résultat net des activités poursuivies	1 470 693	215 435		1 686 128
Résultat net des activités abandonnées	1 470 693	215 435		1 686 128

Au 31 décembre 2007

2007		GRANULATS	Eliminations	
En Milliers de MAD	CIMENTS	& BETONS	inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	4 059 977	468 165	-172 014	4 356 128
Autres produits de l'activité				0
Total produits des activités ordinaires	4 059 977	468 165	-172 014	4 356 128
Résultat des activités opérationnelles	1 660 616	208 926		1 869 542
Résultat financier	38 155	511		38 666
Résultat des mises en équivalence				0
Impôts	444 737	11 182		455 919
Résultat net des activités poursuivies	1 254 034	198 255		1 452 289
Résultat net des activités abandonnées	1 254 034	198 255		1 452 289

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2008	2007
Achats de marchandises	5	-
Achats de matières premières	1 633 775	1 422 080
Achats	1 633 780	1 422 080
Loyers opérationnels	32 761	44 282
Entretien et réparations	51 028	57 159
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	7 829	13 214
Charges externes diverses	297 972	290 903
Autres charges externes	389 590	405 558
Total Achats et Autres charges externes	2 023 369	1 827 638

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	2008	2007
Salaires et traitements	239 960	217 523
Autres charges sociales	96 835	106 689
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	15 640	13 673
Total	352 435	337 884

7.2. Effectif

Les effectifs des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	31-déc-08			31-déc-07			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	130	677	807	122	670	792	2%
GRANULATS & BETONS	13	172	185	12	175	187	-1%
Total	143	849	992	134	845	979	1%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2008	2007
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	4 367	4 622
Immobilisations corporelles	256 674	246 508
Immeubles de placement		
Total	261 042	251 130
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations		
Stocks	-2 098	-648
Créances	338	-2 492
Perte de valeur Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	1 484	13 061
Total	-276	9 921
Total	260 766	261 051
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	260 766	261 051
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2008	2007
Cession d'actifs	-11 379	-41 810
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matières - part efficace		
Gain latent JV s/opérations matières-trading		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-2 028	6 806
Autres produits et charges d'exploitation non courants*		
Total produits et charges d'exploitation non courants	-13 407	-35 004

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des pénalités sur l'impôt des sociétés.

NOTE 10. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2008 et 2007 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	2008	2007
Produits d'intérêts	37 693	43 579
Charges d'intérêts	-668	-972
Dividendes (hors groupe)		
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	20 743	1 619
Reprises financières		
Autres produits financiers		
Dotations financières	-552	
Perte de valeur des actifs financiers		
Pertes de change	-17 128	-5 559
Autres charges financières	-83	-2
Autres produits et charges financiers	2 979	-3 942
Résultat financier	40 005	38 666

Les intérêts financiers incluent les produits sur les dépôts bancaires et les placements et la juste valeur des instruments financiers. L'impact lié aux dérivés de change est de 8 millions MAD.

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2008 et 2007, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	2008	2007
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	570 498	410 100
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
	570 498	410 100
(Charges)/ produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	63 912	79 659
Variations des taux d'imposition	-948	-33 840
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
	62 963	45 819
(Charge)/ Produit total d'impôt	633 461	455 919

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	2008	2007
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	9 235	3 445
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	9 235	3 445

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	7 370	9 542	664 072	594 045	-656 702	-584 503
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	7 370	9 542	664 072	594 045	-656 702	-584 503

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur au Maroc soit 30%.

En Milliers de MAD	2008	2007
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 684 655	1 452 289
Impôt sur les bénéfices	570 498	410 100
Impôts différés	62 963	45 819
Total charge fiscale consolidée IFRS	633 461	455 919
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 318 116	1 908 207
Taux d'imposition en vigueur	30,00%	30,00%
Charge fiscale théorique	695 435	572 462
Impôt sur différences permanentes	3 634	-82 389
Impôt sur perte fiscale		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	3 160	-6 388
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition réel et celui en vigueur	-68 810	-26 313
Cotisation minimale non activée		
Autres	42	-1 452
Charge fiscale	633 461	455 919
Taux effectif d'impôt	27,33%	23,89%

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2008	2007
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	17 469 113	17 469 113
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	17 357 462	17 357 462
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	17 357 462	17 357 462

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2008	2007
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-	1 682 617	1 449 473
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	17 357 462	17 357 462
Résultat de base par action	96,9 MAD	83,5 MAD
Résultat dilué par action	96,9 MAD	83,5 MAD

Le résultat de base par action est de 96,9 Dirhams au 31 décembre 2008 contre 83,5 Dirhams en décembre 2007 en progression de 16%.

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Au bilan, le Goodwill (écart d'acquisition) net concerne la société Lafarge Granulats.

En Milliers de MAD	2008	2007
Au 1er janvier	6 168	6 168
<i>Valeur brute</i>		
<i>Pertes de valeur cumulées</i>		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Autres mouvements		
A la clôture de la période	6 168	6 168
<i>Valeur brute</i>		
<i>Pertes de valeur cumulées</i>		

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

En Milliers de MAD	Frais de développement	Licences Télécom et Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Concession	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1er janvier 2007	79 904				17 179	97 083
Acquisitions					3 627	3 627
Variations de périmètre					-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-	-
Réévaluation des immobilisations					-	-
Ecart de conversion					-	-
Autres mouvements	2 761				-2 408	353
Au 31 décembre 2007	82 665	-	-	-	18 398	101 063
Au 1er janvier 2008	82 665	-	-	-	18 398	101 063
Acquisitions					26 464	26 464
Variations de périmètre					-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente					-	-
Réévaluation des immobilisations					-	-
Ecart de conversion					-	-
Autres mouvements	4 080				-4 080	-
Au 31 décembre 2008	86 745	-	-	-	40 783	127 527
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1er janvier 2007	70 749					70 749
Amortissements	4 620					4 620
Pertes de valeur						-
Reprise de pertes de valeur						-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente						-
Ecart de conversion						-
Variation de périmètre						-
Autres mouvements						-
Au 31 décembre 2007	75 369	-	-	-	-	75 369
Au 1er janvier 2008	75 369					75 369
Amortissements	4 370					4 370
Pertes de valeur						-
Reprise de pertes de valeur						-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente						-
Ecart de conversion						-
Variation de périmètre						-
Autres mouvements	-2					-2
Au 31 décembre 2008	79 736	-	-	-	-	79 736
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2007	7 297	0	0	0	18 398	25 695
Au 31 décembre 2008	7 009	0	0	0	40 783	47 791

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'une concession d'exploitation de terrains près de Meknès.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En Milliers de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
<i>Valeurs brutes</i>							
Au 1er janvier 2007	164 403	989 901	5 112 493	191 839		150 153	6 608 788
Acquisitions	26 123	1 328	9 910	746 710		445	784 516
Variations de périmètre						0	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		7 436	128 338	7		4 523	140 305
Réévaluation des immobilisations						0	-
Ecart de conversion							0
Autres mouvements		53 957	183 170	-239 438		2 185	-126
Au 31 décembre 2007	190 525	1 037 750	5 177 235	699 104	-	148 260	7 252 873
Au 1er janvier 2008	190 525	1 037 750	5 177 235	699 104	-	148 260	7 252 873
Acquisitions	88 592	3 599	5 990	1 354 305		2 784	1 455 270
Variations de périmètre							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0	18 025	133 120			9 008	160 154
Réévaluation des immobilisations							-
Ecart de conversion							-
Autres mouvements	142	141 111	410 320	-572 584		20 958	-52
Au 31 décembre 2008	279 259	1 164 435	5 460 425	1 480 825	-	162 994	8 547 937
<i>Amortissements et pertes de valeurs</i>							
Au 1er janvier 2007	32 246	387 435	1 334 409	580	-	113 789	1 868 459
Amortissements	2 349	35 487	206 668			3 810	248 313
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur							-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		6 240	86 926			4 400	97 566
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre		994	-3 173			2 431	252
Autres mouvements							0
Au 31 décembre 2007	34 595	417 675	1 450 977	580	-	115 629	2 019 457
Au 1er janvier 2008	34 595	417 675	1 450 977	580	-	115 629	2 019 457
Amortissements	4 550	37 750	206 275			9 951	258 525
Pertes de valeur							-
Reprises de pertes de valeur			27 116				27 116
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		18 025	93 865			8 436	120 326
Ecart de conversion							-
Variation de périmètre							-
Autres mouvements		607	-3 702			3 097	2
Au 31 décembre 2008	39 145	438 007	1 532 569	580	-	120 242	2 130 543
<i>Valeurs nettes</i>							
Au 31 décembre 2007	155 930	620 074	3 726 257	698 524	-	32 630	5 233 416
Au 31 décembre 2008	240 114	726 428	3 927 856	1 480 245	-	42 752	6 417 395

Les immobilisations corporelles ont augmenté d'une valeur brute de 1455 MMAD. Cette évolution concerne les projets de la 2^{ème} ligne de production de Tétouan, l'augmentation de capacité de la station de broyage de Tanger, le parc éolien du nord, l'acquisition de terrains et divers investissements de maintien.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2008 concernent la société Ecocim pour laquelle le Groupe exerce une influence notable

Les principales données financières des exercices 2007 et 2008 relatives à Ecocim sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
% détention a	45%	45%
Chiffre d'affaires	43 931	153
Résultat d'exploitation	4 668	-130
Résultat net	3 270	-102
Part du groupe dans le résultat net	1 472	-46
Capitaux propres	3 169	-102
Part du groupe dans les capitaux propres	1 426	-46
Total valeur des titres mis en équivalence	2 326	854
Valeur des titres dans les comptes sociaux	900	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	33 833	1 977
Total Passif	33 833	1 977
Endettement financier net		

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-08	31-déc-07
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		12 529	88 320	100 849	84 739
Total		12 529	88 320	100 849	84 739
Part courante					
- instruments financiers dérivés	18 504			18 504	9 188
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
Total	18 504			18 504	9 188
Total autres actifs financiers	18 504	12 529	88 320	119 353	93 927

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

17.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et des cautionnements.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2008 et 2007 :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Stocks de marchandises		
Stocks de matières et fournitures consommables	383 433	338 442
En-cours de production	1 753	1 751
Stocks de produits finis intermédiaires	116 604	66 586
Total des stocks en valeur brute	501 791	406 778
Montant de la perte de valeur en début de période	26 671	27 319
Perte de valeur constatée sur la période	8 461	7 221
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	- 8 333	- 7 869
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	- 2 224	
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	24 575	26 671
Total Stocks, net	477 216	380 107

NOTE 19. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Clients et comptes rattachés	553 263	455 611
Dépréciation clients et comptes rattachés	-48 831	-48 412
Total Créances clients	504 432	407 199
Autres débiteurs	17 546	16 272
Compte de régularisation - Actif	14 100	1 493
Créances sur cessions d'actifs		
Dépréciation autres débiteurs	-572	-575
Dépréciation comptes d'associés débiteurs		
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes		
Dépréciation personnel débiteur	-447	-525
Etat - débiteur	104 002	96 338
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	26 190	19 183
Personnel - débiteur	3 980	4 465
Total Autres débiteurs courants	164 799	136 652

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Titres et valeurs de placement	149 385	1 306 895
Banque	69 457	60 923
Avances en comptes courants d'associés	94 420	
Autres comptes de trésorerie	20 130	15 054
Total	333 392	1 382 871

NOTE 21. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	22 347	26 724
Provision pour démantèlement	25 000	25 000
Départ en retraite	1 500	
Litiges	14 019	12 263
Garanties		
Autres risques	18 206	28 957
Total	81 072	92 944

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2008	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Solde au 31 décembre 2008
Pertes futures sur contrats								
Provision remise en état de sites	26 724			1 617	5 992			22 349
Provision pour démantèlement	25 000							25 000
Départ en retraite				1 500				1 500
Litiges	12 263			3 575	1 200	600	-19	14 019
Garanties								0
Autres risques	28 957			2 197	11 345	1 879	274	18 204
Total	92 944	0	0	8 889	18 537	2 479	255	81 072
Dont:								
- Part non courante	75 970			3 453	7 192	600	1 251	72 882
- Part courante	16 974			5 435	11 345	1 879	-996	8 190

Le mouvement de la provision pour autres risques correspond principalement aux paiements des provisions sur la taxe urbaine et d'une pénalité de l'office des changes.

La variation de la provision pour remise en état des sites correspond aux paiements effectués suite à la réalisation progressive des travaux de réhabilitation des carrières.

Au 31 décembre 2008, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur, les exercices allant de 2005 à 2008 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales des sociétés du Groupe au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

En matière de cotisations sociales, les exercices non prescrits peuvent faire l'objet de contrôle par la CNSS.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence. Les charges comptabilisées au titre de l'année 2008 s'élèvent à 15 millions de dirhams.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 9% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 91% d'obligations de couverture maladie post emploi.

L'engagement lié aux indemnités de départ en retraite est évalué périodiquement par un modèle développé en interne. L'engagement lié à la couverture maladie post emploi est quant à lui évalué périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2006, au 1er janvier 2007, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-06
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%	6,95%
Taux d'augmentation des salaires	5%	4%	3%
Taux d'inflation médicale	4%	4%	4%

La table de mortalité utilisée est la table française TV 88-90. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans :	6,00 %
35 – 50 ans :	2,00 %
50 ans et + :	0,00 %

Sur la période, les changements d'hypothèses suivants ont eu un impact sur le calcul de l'engagement de couverture maladie post-emploi :

- la courbe des consommations utilisée dans le calcul de l'engagement a été modifiée afin de prendre en considération les fréquences de consommation.

- sur la période, le Groupe a neutralisé l'impact de l'AMO du calcul de l'engagement (20% pris en 2007 forfaitairement), et ce, dans l'attente de la décision de la date d'adoption d'une part, et du résultat de l'étude permettant de chiffrer et de documenter l'impact réel d'autre part.

- le taux de remboursement est passé de 77% à 75%. L'impact de ce changement sur l'engagement n'est pas significatif.

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

<i>En milliers de MAD</i>	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-08	31-déc-07
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	254 953	249 008	21 081	18 000
Coût des services	8 118	8 132	1 336	
Charge d'intérêt	11 472	11 205		
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-32 767	-8 332		3 685
Ecart de Change				
Reprise	-5 286	-5 060		-604
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	236 490	254 953	22 417	21 081

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

<i>En milliers de MAD</i>	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-08	31-déc-07
Coût des services	8 118	8 132	1 336	
Charge d'intérêt	11 472	11 205		
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels				
Reprise	-5 286	-5 060		-604
Charge de la période	14 304	14 277	1 336	-604

Le Groupe estime que les cotisations qu'il juge devoir verser au régime au titre des périodes annuelles commençant après le 31/12/2008 s'établissent comme suit :

En milliers de MAD

**Couverture des frais de santé
accordée postérieurement à l'emploi**

Cotisations de l'employeur

Estimation des prestations payées :

2009	4 660
2010	5 011
2011	5 368
2012	5 789
2013	6 240
2014 - 2018	40 553

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 0,25 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/ 2008	Coût normal 2009	Charge d'intérêt
4,25%	259 175 653	8 731 694	11 014 965
4,50%	242 539 920	7 959 930	10 914 296
4,75%	227 357 725	7 269 716	10 799 492

* Avec un taux d'inflation médicale de 4 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/ 2008	Coût normal 2008	Charge d'intérêt
3%	188 486 040	5 570 483	8 481 872
4%	242 539 920	7 959 930	10 914 296
5%	319 145 164	11 633 661	14 361 532

** Avec un taux d'actualisation de 4,5 %.

NOTE 23. DETTES FINANCIERES

Le Groupe ne dispose pas de dettes financières courantes et non courantes.

NOTE 24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédetes au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Fournisseurs et comptes rattachés	509 886	420 177
Autres créanciers	4 695	5 085
Clients créditeurs Avances & Acomptes	17 787	10 970
Compte de régularisation - passif	32 575	35 915
Comptes d'associés créditeurs	19 352	
Dettes s/ acquis. d'actifs	275 602	136 472
Etat créditeur	118 066	115 190
Organismes sociaux	21 208	25 490
Personnel créditeur	70 068	49 579
Total Autres créditeurs courants	559 351	378 701
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1 069 237	798 878

NOTE 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Clients et autres débiteurs	669 230	543 850
Autres actifs financiers	18 504	9 188
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	99 394	1 178 193
Total	787 128	1 731 231

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Fournisseurs et autres créditeurs	1 069 237	815 523
Dettes financières non courantes		
Dettes financières courantes	5 084	4 580
Total	1 074 321	820 103

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Instruments dérivés - actif	18 504	9 188
- matières		
- change	18 504	9 188
Instruments dérivés - passif	5 084	4 580
- matières		
- change	5 084	4 580

NOTE 26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Avals, cautions et garanties donnés	1 235 310	874 420
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	1 064 243	1 907 816
Total	2 299 553	2 782 236

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Avals, cautions et garanties reçus	662 499	601 549
Nantissement et hypothèques reçus	430	250
Autres engagements reçus		
Total	662 929	601 799

NOTE 27. PARTIES LIEES

27.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Avantages à court terme	18 591	18 036
Avantages postérieurs à l'emploi	472	102
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail	2 413	2 414
Paiements en action		
Total	21 476	20 552

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Administrateurs		
Membres du comité de direction	21 004	20 552
Total	21 004	20 552

27.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe Lafarge Ciments est détenu à 69,42% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain SNI et à 50% par la société espagnole Lafarge Cementos SAU, filiale du Groupe français Lafarge.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe Lafarge Ciments réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec Ecocim, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, notamment des prestations de gestion des pneus déchiquetés et des cendres volantes.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et Lafarge Ciments sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants		
Avances en comptes courants d'associés	94 911	
Autres actifs non courants		
	94 911	-
Passif		
Dettes fournisseurs	24 626	21 511
Autres dettes courantes		
Autres dettes à long terme		
	24 626	21 511

En milliers de MAD	31-déc-08	31-déc-07
Chiffre d'affaires		
Autres produits		
Achats et autres charges externes	45 039	39 495
Autres		

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2008.